

Plus d'agents publics payés en dessous du Smic au 01 Avril ... Enfin !

La **FA-FPT** qui ne cesse de demander la revalorisation du point d'indice ne se satisfait pas de l'annonce faite de rajout de points d'indice supplémentaires pour les agents publics les moins rémunérés. Cette réévaluation permet juste d'éviter de rémunérer les agents publics en dessous du salaire minimum de croissance (SMIC).

La rémunération des plus bas salaires (agents de catégorie C) va donc augmenter de 4,69 ou de 9,38 € bruts par mois ... seulement. Cette mesure concernera, au 1^{er} avril, pas moins de 381 000 agents dans les trois versants de la Fonction publique.

La **FA-FPT** rappelle que nous n'en serions pas à mettre « *un emplâtre sur une jambe de bois* » si la revalorisation du point d'indice avait été faite régulièrement et si la rémunération des agents publics n'avait pas été oubliée depuis plus de 10 ans !

La **FA-FPT** réaffirme l'urgence d'ouvrir des négociations salariales afin d'améliorer le pouvoir d'achat des fonctionnaires, c'est à cette seule condition que l'attractivité de la Fonction publique pourra être conservée

Paris, le 18 Mars 2021

Contact presse : Martine GRAMOND-RIGAL

Présidente de **FA-FPT**

Tel : 06.65.64.17.71



FA-FPT

96 rue Blanche
75009 PARIS

Tel : 01 42 80 22 22

Courriel : presidence@fafpt.org

Site internet : <http://www.fafpt.org>

A la FA un autre syndicalisme est possible !